ATTESTATION D'ÉQUIPEMENT (suivant le Procès-Verbal de Réception par Type n° L-0294-05-13 du 30/06/2009)

Je soussigné, IVECO France, Porte E – 1, Rue des Combats du 24 août 1944, 69200 VENISSIEUX, Constructeur, certifie que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus sort de nos usines équipé :

a) D'un frein moteur par décompression (sans incidence sur poids) Oui

D'un frein moteur par décompression et d'un ralentisseur électrique marque "TELMA", type "F 2400"/FN72-40 ou FN82-40, d'un poids de 300 kg autorisant la majoration du P.T.A.C. et du P.T.R.A. (*) Oui ~~Non~~

D'un rapport de pont 11x41 et d'un frein moteur par décompression et d'un ralentisseur électrique marque "TELMA", type "F 2400"/FN72-40 ou FN82-40 (obligatoire et sans incidence de poids) (*) ~~Oui~~ Non

D'un frein moteur par décompression et d'un ralentisseur hydraulique Intarder incorporé à la boîte I, d'un poids de 100 kg autorisant la majoration du P.T.A.C. et du P.T.R.A. (*) ~~Oui~~ Non

D'un frein moteur par décompression et d'un ralentisseur hydraulique Intarder incorporé à la boîte III, d'un poids de 100 kg autorisant la majoration du P.T.A.C. et du P.T.R.A. (*) ~~Oui~~ Non

D'un ralentisseur combiné à la boîte de vitesses automatique (boîte II) (sans incidence sur poids) (*) ~~Oui~~ Non

D'un ralentisseur combiné à la boîte de vitesses automatique (boîte IV) (sans incidence sur poids) (*) ~~Oui~~ Non

b) D'un limiteur de vitesse à 100 km/h

c) D'un dispositif antibloqueur de roues (ABR) Oui

d) D'un dispositif antipatinage (ASR) (*) Oui

e) D'un système de freinage électronisé (EBS) (*) ~~Oui~~ Non

f) De l'option contrôle de trajectoire en versions 6H et 7H (ESP) (*) ~~Oui~~ Non

g) D'un réservoir d'urée supplémentaire (*) ~~Oui~~ Non

h) D'un réservoir d'urée de capacité de 120 litres (*) ~~Oui~~ Non

i) De sièges permettant l'application de la règle des "trois pour deux" (cas de transport d'enfants) Non

j) D'un système de condamnation de porte médiane (cas de transport d'enfants) Oui

k) D'un chauffage autonome type Sphéros Thermo 300 (*) Oui ~~Non~~

l) De l'option aménagement pour l'accessibilité des véhicules aux personnes à mobilité réduite avec : Oui ~~Non~~

- 2 sièges PMR (Personne à Mobilité Réduite) Oui
- 1 pack UFR (Unité pour Fauteuil Roulant) Oui ~~Non~~
- 2 packs UFR (Unité pour Fauteuil Roulant) ~~Oui~~ Non
- 1 Banquette basculante située dans l'emmarchement milieu ~~Oui~~ Non
- 2 sièges à assise relevable équipés de ceintures de sécurité 2 point dans l'espace UFR (*) ~~Oui~~ Non
- 4 sièges à assise relevable équipés de ceintures de sécurité 2 point dans l'espace UFR (*) ~~Oui~~ Non
- 1 podium démontable ~~Oui~~ Non
- 2 podiums démontables Oui ~~Non~~

m) D'un siège convoyeur en avant de la séparation avant droite (*) ~~Oui~~ Non

n) D'un limiteur de couple de 40% (voir point 3.24 de la notice descriptive) (*) Oui ~~Non~~

o) D'une cabine toilette avec la possibilité d'un kit de condamnation permettant l'installation de 2 places assises en version 6H et 7H (*) ~~Oui~~ Non

p) D'une porte de secours arrière sur la face latérale droite en version 6H et 7H (*) ~~Oui~~ Non

q) Nombre de places assises de l'aménagement livré (y compris le conducteur) 62

Nota 1: Ce véhicule est conforme aux dispositions de l'Annexe I de l'Arrêté du 10 octobre 1994 relatif aux conditions d'application de l'article 413-10 du Code de la Route pour la circulation à 100 km/h des autocars sur autoroute.

Nota 2 : Ce véhicule est conforme aux dispositions des directives :
2005/55*2006/51C (Euro 4) avec moteurs F2BE3682A*R et F2BE3682B*R
2005/55*2006/51G (Euro 5) avec moteurs F2BE3682A*S et F2BE3682B*S
2005/55*2006/51K (Niveau EEV) avec moteurs F2BE3682A*U et F2BE3682B*U

(*) Rayer les mentions inutiles.

Fait à LYON, le :

30 SEP. 2009

IVECO FRANCE
Société Anonyme au capital de 92 856 130 Euros
1, rue des Combats du 24 Août 1944 - Porte E
69200 Vénissieux Cedex
RCS 419 683 818 LYON